

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Sandrine DELILLE	44	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle	44h	Sandrine DELILLE Meri DROSSINIS Elise FRANCOIS Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : 20h de théorie, 24h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : Français

Connaissances et compétences préalables
Le cours nécessite un réinvestissement des contenus de MLE/EDP.

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique</li> </ul>

Acquis d'apprentissage de l'UE:
Entraînement aux écrits professionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• technique de contraction / reformulation / argumentation au départ de plusieurs documents</li> <li>• lecture, analyse et production de discours oraux ou écrits en relation avec des thématiques professionnelles</li> <li>• Approfondissement et/ou élargissement de l'apprentissage de tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou stage)</li> </ul>

Contenu de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle

Révisions orthographiques et grammaticales, tâches d'écritures multiples (synthèse, etc.)

### Méthodes d'enseignement

**Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels

### Supports

**Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

### Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle

Voir contrat didactique

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle :

Examen écrit 80%  
Évaluation continue 20% (non remédiable en 2e session)

La note obtenue pour l'évaluation continue ne peut pas faire l'objet d'une remédiation lors de la session de rattrapage (de l'année académique en cours). Les étudiants en situation de chevauchement ainsi que les étudiants en session prolongée doivent prendre contact avec l'enseignant afin de contractualiser avec lui les modalités d'évaluation.

Année académique : **2018 - 2019**